

PV DE LA COMMISSION des Finances

Date de la réunion : le 20 janvier 2023 à 17H30

Mairie d'Amboise – Salle Yvonne Gouverné

Réunion en présentiel et visioconférence

Convocation envoyée le 12/01/2023

NOM	PRENOM	QUALITE	PRESENCE
BOUTARD	Thierry	Maire	Présent
LEONARD	Marc	8 ^{ème} adjoint au Maire	Présent
MOUSSET	Jacqueline	1 ^{ère} Adjointe au Maire	Présente
MALASSIGNE	Régine	Conseillère municipale	Présente
JOURDAIN	Elisabeth	Conseillère municipale	Présente
VERNE	Claude	Conseiller municipal	En Visio mais n'a pas pu se connecter
LEVEAU	Rémi	Conseiller municipal	En Visio mais n'a pas pu se connecter
GUICHARD	Sandra	Conseillère municipale	En Visio
PRIEUR	Thierry	Conseiller municipal	Présent
COUHE	Evelyne	Directrice SC Finances	Présente

Déroulé de la commission :

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidatures pour la Vice-Présidence de cette commission. Aucune candidature n'est proposée ; Monsieur Léonard est donc nommé Vice-Président.

L'ordre du jour de la commission est abordé, point par point.

Monsieur le Maire explique les conséquences du refus du Conseil Municipal du recours à un emprunt de 2 millions pour financer les dépenses d'investissement réalisées et engagées sur 2022.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, le très bon résultat de la section de fonctionnement, encore augmenté par rapport aux prévisions présentées en Conseil du 14 décembre, est absorbé par le besoin de financement de la section d'investissement. Grâce aux recettes exceptionnelles perçues fin 2022, l'affectation du résultat au budget 2023 n'est pas négative mais fortement dégradée au regard des années précédentes.

L'épargne de la Ville ne permet pas de financer de nouveaux investissements et dégrade également la capacité de désendettement, ratio essentiel pour nos partenaires financiers.

SANS EMPRUNT DE 2 000 000 €			
FONCTIONNEMENT	estimation CA 2022	simulation BP2023	
résultat antérieur (positif) = A	1 811 916,82 €	772 326,44 €	résultat antérieur (négatif) = A
Recettes de fonctionnement = B	18 693 112,04 €	18 409 845,00 €	Recettes de fonctionnement = B
Dépenses de fonctionnement = C	16 495 596,91 €	18 892 689,79 €	Dépenses de fonctionnement = C
Résultat de fonctionnement 2022 =A+B-C	4 009 431,95 €	289 481,65 €	capacité d'autofinancement brut 2023 =A+C-B
			ce résultat doit être positif et couvrir l'annuité de la dette en capital
INVESTISSEMENT			(pour comparaison : 2 145 165 € au BP 2022)
Recettes d'Investissement sans emprunt de 2 M€ = A	5 155 981,44 €	840 000,00 €	l'autofinancement)
résultat antérieur (négatif) = B	723 912,12 €	55 210,00 €	reprise sur subventions (déduit l'autofinancement)
Dépenses d'investissement = C	5 711 728,60 €	1 066 334,00 €	annuité en capital sans nouveaux emprunts
dont Reports (dépenses engagées juridiquement et comptablement)	2 106 999,69 €		
dont Reports (RECETTES = subventions notifiées non perçues)	149 553,46 €		
Résultat d'Investissement =A-B-C	- 3 237 105,51 €	118 357,65 €	capacité d'au financement nette
			(pour comparaison : 1 777 007,81 € au BP 2022)
Résultat global de l'exercice	772 326,44 €		
AVEC EMPRUNT DE 2 000 000 €			
FONCTIONNEMENT	estimation CA 2022	simulation BP2023	
résultat antérieur (positif) = A	1 811 916,82 €	2 772 326,44 €	résultat antérieur (positif) = A
Recettes de fonctionnement = B	18 693 112,04 €	18 409 845,00 €	Recettes de fonctionnement = B
Dépenses de fonctionnement = C	16 495 596,91 €	18 892 689,79 €	Dépenses de fonctionnement = C
Résultat de fonctionnement 2022 =A+B-C	4 009 431,95 €	2 289 481,65 €	Résultat de fonctionnement 2023 =A+B-C
			en capital
INVESTISSEMENT			
Recettes d'Investissement avec emprunt de 2 M€ = A	7 155 981,44 €	840 000,00 €	l'autofinancement)
résultat antérieur (négatif) = B	723 912,12 €	55 210,00 €	reprise sur subventions (déduit l'autofinancement)
Dépenses d'investissement = C	5 711 728,60 €	1 066 334,00 €	annuité en capital avec nouveaux emprunts
Reports (dépenses engagées juridiquement et comptablement)	2 106 999,69 €		
dont Reports (RECETTES = subventions notifiées non perçues)	149 553,46 €		
Résultat d'Investissement =A-B-C	- 1 237 105,51 €	2 118 357,65 €	capacité d'au financement nette positive
Résultat global de l'exercice	2 772 326,44 €		

Consultation pour la mise en place d'une ligne de trésorerie

Afin de pouvoir répondre à des besoins ponctuels de trésorerie, une consultation va être lancée auprès des organismes bancaires pour la mise en place d'un contrat d'ouverture de crédit.

En effet, un décalage entre l'encaissement des recettes et le décaissement des dépenses peut nécessiter un recours ponctuel à une ouverture de crédits estimée à 1 000 0000 €.

Cette ligne de trésorerie est rendue nécessaire compte tenu du non recours à l'emprunt pour financer les investissements 2022, ce qui a entraîné une mobilisation du fonds de roulement.

Afin de pouvoir régler les fournisseurs de la Ville dans les délais réglementaires et d'assurer le paiement des salaires des agents municipaux, il sera donc demandé au Conseil Municipal de se prononcer favorablement pour la mise en place d'une ligne de trésorerie à hauteur de 1 000 000 €.

Il est précisé qu'une ligne de trésorerie n'est pas destinée à financer les investissements.

Dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2023 :

Monsieur le Maire présente les dépenses d'investissement. N'ont été maintenues que les opérations urgentes par rapport à la liste présentée lors du Conseil municipal du 14 décembre.

Monsieur Thierry Prieur demande à ce que chaque ligne soit détaillée.

Remplacement PAC archives Espace Pinasseau 90 000 €
Compte 2313-02003 – chapitre 23

Le diagnostic de la climatisation n'avait pas été réalisé à l'origine et ces travaux sont indispensables pour permettre l'ouverture au public et le déménagement des archives historiques.

Ecole Rabelais-Richelieu 30 000 €
Compte 2313-2129 – chapitre 23

Cette estimation de 30 000 € complète les montants déjà engagés sur 2022, correspondant aux travaux intervenant suite au sinistre d'octobre 2020.

Epicerie sociale - maîtrise d'œuvre 25 000 €
Compte 2313-7139 – chapitre 23

Cette somme permettrait de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet d'épicerie sociale dans les meilleurs délais. Le Conseil Municipal a autorisé le lancement de cette consultation le 25 novembre 2022.

Camping 60 000 €
Compte 2313-951 – chapitre 23

Il s'agit de travaux concernant la barrière et d'un bloc sanitaire. Les travaux doivent être effectués avant le début de la saison, le camping ouvrant fin mars. Le Conseil Municipal a validé les deux devis des entreprises concernant les barrières d'accès au camping le 14 décembre 2022.

Mobilier Urbain Cité Scolaire Compte 2315 / 8241 – chapitre 23 <i>Ces aménagements ont été coconstruits dans un esprit de concertation avec les proviseurs, les principaux et les élèves. Il s'agit de mobiliers de sécurité (potelets, barrières) et de bancs</i>	20 000 €
Travaux réseau eaux pluviales Compte 2315 / 831 – chapitre 23 <i>Il s'agit de pouvoir intervenir en urgence sur les réseaux d'eaux pluviales.</i>	5 000 €
Licences Office 365 (indispensable pour messagerie) Compte 2051/0200 – chapitre 20 <i>Sans ces licences, la messagerie Outlook ne fonctionnera plus.</i>	12 000 €
20 licences Office 2021 Compte 2051/0200 – chapitre 20 <i>La collectivité ne dispose pas de licence d'avance.</i>	14 000 €
Câblage et téléphonie : Compte 21538/0200 – chapitre 21 <i>Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.</i>	20 000 €
Fibre optique noire sites supplémentaires Compte 21538/0200 – chapitre 21 <i>Ces investissements permettront de commander les fibres appartenant à la collectivité afin d'optimiser le débit internet entre les différents sites de la ville et de sécuriser ou mieux les données.</i>	9 000 €
Equipement téléphonique sites supplémentaires Compte 21538/0200 – chapitre 21 <i>Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.</i>	5 000 €
Switches supplémentaires (commutateurs réseau qui permettent de connecter plusieurs appareils dans un réseau Ethernet informatique) Compte 2183/0200 – chapitre 21 <i>Ces investissements permettront de passer les commandes nécessaires au projet de d'évolution de la téléphonie, de filaire en numérique.</i>	5 000 €
Wifi camping Compte 2183/951 – chapitre 21 <i>Il s'agit de travaux concernant le WIFI au sein du camping. Les travaux doivent être effectués avant le début de la saison, le camping ouvrant fin mars.</i>	27 000 €

Aides à l'achat de vélos à assistance électrique

Compte 20421-8231– chapitre 204

4 000 €

Cette somme permettra de verser les aides afin de répondre aux demandes en attente.

Soit un total de :

326 000 €